

Les Ami·e·s de la Confédération paysanne

REJOIGNEZ-NOUS!

Partout en France,
on soutient la Conf,
parce qu'elle porte
un projet de société
auquel on croit!



Les Ami.e.s de la Confédération paysanne
104, rue Robespierre 93170 Bagnolet
lesamisdelacnf.org / Tél. 01 43 62 18 70

 LesAmis de la Conf
 @LesAmisdeLaConf
contact@lesamisdelacnf.org



QUI SOMMES-NOUS ?

→ Une association de citoyen-ne-s, non paysan-ne-s, qui pensent que l'agriculture paysanne est la plus à même :

- d'assurer une alimentation choisie et de qualité pour tous
- de garantir un revenu décent aux paysan-ne-s qui la produisent
- de transformer le système de l'alimentation (production, transformation, distribution, consommation)
- de maintenir des territoires vivants
- de lutter contre le dérèglement climatique et préserver la biodiversité et le vivant dans son ensemble

→ Des citoyen-ne-s qui souhaitent apporter leur motivation, leur participation financière, leur énergie à la transformation de notre modèle agricole et alimentaire, par une mise en place effective et généralisée de l'Agriculture paysanne !

COMMENT PARTICIPER ?

- **En adhérant !*** Les adhésions (à prix libre) constituent nos seules ressources et garantissent notre indépendance
- **En vous rapprochant de la Conf' de votre département** pour lui venir en aide ponctuellement
- **En mobilisant un groupe autour de vous** et en inventant ensemble une « dynamique ami-e-s »
- **En tenant le stand des ami-e-s** au salon de l'agriculture, aux marchés paysans, aux fêtes paysannes départementales...
- **En proposant des articles** pour notre lettre trimestrielle, notre page dans le mensuel de la Conf', *Campagnes Solidaires*, ou lors d'écrits dans le cadre de notre campagne « Décidons de notre alimentation ! »
- **En participant à nos commissions thématiques** (PAC, Sécurité sociale de l'alimentation, international...) **et aux luttes locales et/ou nationales**

QUE FAISONS-NOUS ?

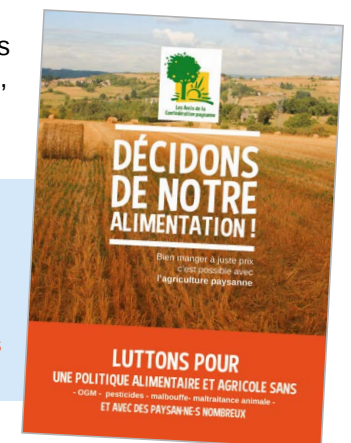
→ **Soutien militant à la Confédération Paysanne**

- **Actions d'information, sensibilisation et mobilisation** sur les questions liées à l'agriculture paysanne et à la démocratie alimentaire
- **Participation active aux fêtes paysannes**, aux « salons à la ferme » et autres événements organisés par la Conf'
- **Soutien aux producteurs** : organisation de marchés paysans pour la valorisation et la vente de leurs produits
- **Participation aux luttes menées par la Conf'** : contre Monsanto, les fermes usines, l'accaparement des terres, les méga bassines...
- **Organisation d'évènements militants** : cinés débats, Semaine de l'agriculture paysanne dans les universités, conférences, participation à des tiers-lieux nourriciers...
- **Campagnes et plaidoyers vers les décideurs** : lors des échéances électorales, par notre participation à la plateforme *Pour une autre PAC*, au Collectif *Objectif Zéro OGM* ou au Collectif *Pour une Sécurité sociale de l'alimentation*, dans le cadre de notre campagne « Décidons de notre alimentation ! », etc.

→ **Soutien financier à l'agriculture paysanne**

- Une partie de notre budget issu des adhésions et des dons sert à la promotion de l'agriculture paysanne, via un soutien à ceux qui la produisent

Pour que les citoyen-ne-s aient voix au chapitre sur leur alimentation et la manière de la produire, les Ami-e-s de la Conf' poursuivent leur campagne « Décidons de notre alimentation ! » et participent à celles initiées par d'autres organisations qui ont le même objectif.



*Vous pouvez payer par carte bancaire, sur [helloasso.com](https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-la-confederation-paysanne/formulaires/) : <https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-la-confederation-paysanne/formulaires/> Par chèque ou prélèvement : téléchargez et remplissez le formulaire sur <http://lesamisdelaconf.org/nous-rejoindre/> puis adressez-le par courrier à : Les Ami.e.s de la Confédération paysanne - 104, rue Robespierre 93170 Bagnolet. Et comme l'association est reconnue d'utilité publique, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE PAYSANNE ?

➔ **Les Ami·e·s de la Conf' défendent une mise en place effective et généralisée de l'Agriculture paysanne.**

Définition

« L'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur des exploitations à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous. »



Pour en savoir plus :
agriculturepaysanne.org

REJOIGNEZ-NOUS !

Les Ami·e·s de la Conf' sont présents partout en France. Pour rejoindre un groupe local, rendez-vous sur : lesamisdelaconf.org/le-reseau/

